



## LE COMPLEXE AUX DAMES

« Le complexe aux dames » relève d'un questionnement fondamental dans ma pratique artistique : je m'intéresse à la notion de la complexité multiple des femmes et plus particulièrement en terre d'islam.

Née au Maroc et installée en France depuis de nombreuses années, je suis moi-même nourrie de patrimoines culturels multiples et radicalement différents qui influencent ma réflexion et ma démarche.

Pour comprendre l'importance du travail de la matière dans mon approche, il est nécessaire de rappeler mon enfance passée dans un village et une famille de tisseuses que sont ma mère, ma tante, ma grand-mère et toutes les femmes de ma famille tribu.

Construisant et déconstruisant à la fois ce lien avec notre «envie d'exotisme» et notre réalité contemporaine, mes pièces textiles témoignent de mon intérêt particulier pour les cultures tribales, les croyances païennes, la culture arabo-musulmane et d'autres encore...

Inspirée tout à la fois par les arts textiles populaires ou les savoir-faire les plus sophistiqués qui soient, par l'opéra, Oum Klsoum, Nass el Ghiwan ou la musique arabo-andalouse, par l'excentricité britannique de Vivienne Westwood et le raffinement du Wedgwood, par l'art et la spiritualité de Barnett Newman, par le primitivisme ou l'oeuvre psychédélique de Bridget Riley. Mon travail évoque d'une part la possible coexistence de ces multiples influences, et d'autre part les tensions que peuvent générer ces dualités dans ma réflexion et mon approche des sujets comme celui que j'aborde au travers de ce groupe de pièces.

Le code de la famille en droit musulman est en effet issu de la charia, elle-même directement puisée aux sources du Coran. Elle a été rédigée par les Abassides à Bagdad, alors capitale de l'Islam vers l'an 750 de notre ère, soit une vingtaine d'années après la mort du prophète Mahomet (732).

Ce code conserve les dispositions de la loi religieuse selon lesquelles les hommes ont prééminence sur les femmes, notamment dans tout ce qui a trait au mariage, à la vie conjugale, et à l'héritage. Force est de constater qu'il a surtout été source d'interprétations diverses et d'applications au profit de l'homme alors qu'en ce qui concerne bien des points comme l'héritage, la lecture en est toute autre au contraire !

Le droit musulman est essentiellement une œuvre humaine, il est le produit de l'histoire qui pour l'essentiel doit être adapté aux exigences de l'époque et aux conceptions juridiques contemporaines sans remettre en cause l'Islam en tant que religion, en tant que patrimoine culturel, et en tant que civilisation.

Comment le dire et créer un débat afin d'en discuter avec ceux d'ici et de là-bas ?

Hommes et femmes issues de l'immigration, hommes et femmes des pays d'Islam, mais aussi tous les autres, comment le dire en beauté et à travers cette culture et les moyens d'expressions habituels de ces femmes que je côtoie au quotidien ?

Ainsi à été élaborée cette série de portraits et de panneaux « tapis jardins » brodés au point de croix et peints. Les portraits abordent des sujets liés aux droits des femmes musulmanes alors que les panneaux mettent en exergue un trait de caractère complexe qui m'interpelle en tant qu'artiste. J'ai réalisé cet ensemble d'oeuvres à la fois comme un hommage à toutes les femmes de ma vie, mais aussi comme une interrogation invitant à la réflexion et au débat. Un hommage quand au rôle qu'elles ont dans la société qui leur est finalement peu reconnue, parfois et souvent même avec leurs assentiment. Pourquoi ? Quelle est cette posture «d'arrangement» aux conciliations souples et aux intérêts variés ? Tel est mon questionnement majeur sur ce sujet.

Fatima LEVEQUE



MAISON TEXTILE MAILLE TISSAGE SCENE MODE MAISON TEXTILE MAILLE TISSAGE SCENE MODE MAISON TEXTILE MAILLE TISSAGE SCENE MODE

**LA MÉTISSE** – 12, rue Marcel Paul 16000 Angoulême – France  
Tél. : 05 45 92 08 30 – [m@il:la.metisse@free.fr](mailto:m@il:la.metisse@free.fr) – Site internet : <http://lametisse.art>  
Siret : 42250606300011/APE : 1392Z / N° intracommunautaire : FR92422506063